

La Nouvelle Revue De Presse De Langue Française

NRP Octobre 2016, n°33



DOSSIER

« HOMMES, FEMMES, ENFANTS : QUEL TRAVAIL ? »

Droit

MODERNISATION DE LA JUSTICE

Vers une réduction de 50% des déplacements des citoyens
vers les structures de justice

Culture/Médias

Psychanalyse et culture en Algérie

Rachid Boujedra

Mémoire

Bienvenue à Azrou n'Thour, lieu de pèlerinage qui attire chaque
année des milliers de visiteurs

Arezki said

التيقنة الحديثة
مختارات الصحوة

Sommaire

N° 33, Octobre 2016

Dossier

« HOMMES, FEMMES, ENFANTS : QUEL TRAVAIL ? »

Les causes structurelles du chômage et les remèdes, *Samira Imadalou*, p.4

L'Algérie compte 10,6 millions de travailleurs et 1,4 million de chômeurs, p.5

Le désinvestissement plombe l'emploi, *Safia Berkok*, p.6-7

Taux de chômage en Algérie : 11,2% en 2015, les femmes plus touchées (16%) que les hommes (9,9%) selon l'OIT qui cite l'ONS. ,p.7

« Il y a précarisation de l'emploi ces dix dernières années »

Moundir Lassassi. Maître De Recherche – CREAD , *Samira Imadalou*, p.8

Des milliers de diplômés universitaires occupent la rue, *Farid Harbi*, p.9-10

Femme au travail: des acquis à préserver et poursuite de la lutte pour la parité, p.10

Élimination du travail des enfants en Algérie : « Des avancées significatives » selon un rapport américain, p.11

LES DISPOSITIONS DU NOUVEAU CODE DE TRAVAIL DÉBATTUES À ORAN Inquiétudes sur le travail des enfants mineurs, *D.Loukil*, p.10

Droit

MODERNISATION DE LA JUSTICE Vers une réduction de 50% des déplacements des citoyens vers les structures de justice, p.12

Le bracelet électronique bientôt substitué à la détention provisoire en Algérie ?, p.13

Culture/Médias

Psychanalyse et culture en Algérie, *Rachid Boujedra*, p.14

LE COUP DE BILL'ART DU SOIR «Gitano», *Kader Bakou*, p.14

Mémoire

Massinissa, souverain numide, *Issam.B*, p.15

Algérie : bienvenue à Azrou n'Thour, lieu de pèlerinage qui attire chaque année des milliers de visiteurs, *Arezki said*, p.15-16

Bibliographie

La NRP est la nouvelle formule de la « Revue de presse », créée en 1956 par le centre des Glycines d'Alger.

[Attestation du ministère de l'information: A1 23, 7 février 1977]

Revue bimensuelle réalisée en collaboration avec le :

cdesoran@yahoo.fr

CENTRE DE DOCUMENTATION ECONOMIQUE ET SOCIALE

3, rue Kadiri Sid Ahmed, Oran • Tel: +213 41 40 85 83 •

Site web: www.cdesoran.org / Facebook : Cdes Oran



La NRP Présente tous ses voeux de bonheur à Sidahmed et à son épouse à l'occasion de leur mariage

Ont collaboré à ce numéro

Ryad CHIKHI, Bernard JANICOT, Leila TENNCI, Ghalem DOUAR, Omar AOUAB, Mokhtar MEFTAH
Halima SOUSSI, Sid Ahmed ABED, Amine BAGHDADI, Laid Nasro OUEZAR, Sofiane BELKACEM

« HOMMES, FEMMES, ENFANTS :

QUEL TRAVAIL ? »

Editorial



La question du chômage ne cesse d'apparaître dans le fil d'actualité, aussitôt qu'un compte-rendu politique ou économique est rendu public. Présent dans un panaché d'articles dont nous avons mis une partie en exergue, le concept du taux de chômage est un indicateur socioéconomique à l'instar d'autres indicateurs (qualité de l'emploi, pauvreté, qualité de la vie, capital social...). A eux tous, ils forment un « tableau de bord social » ; s'agissant d'un éventail de données quantifiées, dont l'ambition est de mesurer en quelque sorte le « le bien être de la nation ». Son interprétation révèle les symptômes des décisions prises et permet ainsi un éventuel remaniement des choix politiques.

À l'heure des restrictions budgétaires, sommée par la situation financière défavorable, l'Algérie est prise «en otage» par des mouvements de contestations et de débats (politiques, économiques, publics, ...) relatifs aux mesures du gouvernement jugées «improvisées» ou parfois «incohérentes» vis-à-vis les dossiers à caractère sensible : réforme du système de retraite, rationalisation des dépenses et des effectifs du fonctionnariat, révision des subventions, gèle de projets publics...

Nul besoin d'être expert en économie pour conclure que, sans l'implication des autorités, les jours qui viennent vont s'annoncer pénibles pour les plus démunis, en l'occurrence ceux qui sont sans emploi, ou ceux qui vont l'être plus tard.

D'un autre côté, d'un ton «bien assuré», le message du gouvernement soutient que la crise pourra se révéler une opportunité pour accélérer notre sursaut collectif, pour rompre avec le confort de la rente et réhabiliter également la valeur du travail.

Compte tenu de ces évolutions, l'Etat est appelée à instaurer un dialogue politique, social et économique entre les véritables forces, afin d'assurer le passage de l'Etat de « soutien contre la rente à l'Etat de droit basé sur le travail et l'intelligence ».

Pour conclure, une pensée d'Albert Camus « La vraie générosité envers l'avenir consiste à tout donner au présent »

Les causes structurelles du chômage et les remèdes

Samira Imadalou

On peut qualifier le chômage de mal endémique le plus important de notre société. Aucun problème ne cause autant de dégâts aux familles algériennes que l'absence d'un emploi, pour la vaste majorité des citoyens. Les fléaux du chômage sont connus : mal-vivre, violences, drogues, pertes de production et gonflement des importations pour le pays, etc. [...] Une analyse détaillée de l'économie nationale permet d'affirmer que tous les autres problèmes sont reliés directement ou indirectement au chômage. Le logement, la santé, la qualité de l'éducation, l'importation, la croissance économique et l'urbanisme sont d'une manière ou d'une autre, en partie, des dégâts collatéraux du chômage. Les transferts sociaux représentent une lourde charge pour le budget national. On peut les réduire considérablement lorsque l'on se rapproche du plein-emploi. Les chiffres officiels donnent un taux d'un peu plus de 10% et de plus de 24% pour les jeunes. On ne peut pas approfondir la question des statistiques dans ce contexte. Elle nécessite de longs développements. De surcroît la plupart des emplois sont précaires (chantiers, CDD). L'avenir demeure incertain dans ce domaine d'autant plus que le taux de participation est faible et que de plus en plus de femmes vont convoiter des postes d'emploi. Les facteurs responsables, par ordre de Priorité Globalement, il y a trois causes principales liées à la problématique du chômage. On peut imaginer plusieurs autres facteurs, mais de moindre importance. Nous choisissons ici les raisons fondamentales, celles qui expliquent plus de 80% des cas. La première et la plus importante concerne la taille du secteur productif. L'Algérie possède un tissu de PME/PMI de 700 000 unités. Nous avons environ 500 grandes entreprises. Un pays comme le nôtre devrait disposer d'au moins 1 500 000 PME/PMI et 5000 grandes entreprises pour pouvoir peser efficacement sur le marché de l'emploi. L'absence d'entreprises en nombre et en qualité induit des importations massives, une saignée de devises et un chômage important pour nos citoyens. On produit peu et on importe beaucoup. [...] L'investissement productif demeure insuffisant, mal canalisé et peu performant pour de nombreuses

raisons. La plus importante demeure l'erreur d'avoir privilégié les infrastructures au détriment de l'économie productive. Il ne fallait pas faire des plans tout infrastructures et négliger la matière grise, la science et l'économie productive. Le second facteur concerne l'adéquation formation/emploi. L'appareil de formation a subi de nombreuses transformations au cours de son évolution. Il a fait l'objet de mutations internes autonomes qui ont peu de liens avec l'appareil économique et le marché du travail. Ainsi, alors que l'on veut réindustrialiser le pays, les effectifs qui fréquentent les facultés hard (sciences) constituent moins de 15%

[...] Nous avons besoin de créer un million d'entreprises dans les dix prochaines années. Il nous faut créer des pépinières et des incubateurs par centaines. Nous aurons donc besoin de créer des institutions de formation de formateurs. [...] Le second point aurait trait à la flexibilité du système de formation. Comment l'adapter le plus rapidement possible en termes de formation et de recyclage aux besoins du marché ? La démarche de certains pays asiatiques est à méditer : le patronat et les employeurs publics participent à



du total. On a gonflé certaines disciplines des sciences humaines alors que le marché leur tourne le dos. On forme en fonction des facultés et des professeurs disponibles au lieu de l'évolution des besoins du marché. Le phénomène se duplique à tous les niveaux : les métiers techniques manuels connaissent des évolutions insuffisantes. Ce n'est que récemment que la formation professionnelle a entrepris des réformes profondes en ce sens. En attendant, on importe de la main-d'œuvre qualifiée dans un pays où le taux de chômage des jeunes est alarmant. Le troisième facteur est culturel. Les métiers manuels sont désertés par nos jeunes (agriculture, maçonnerie). Dès que quelqu'un accède à un niveau de formation de lycée, il répugne les métiers manuels et ne rêve que d'emplois administratifs. Les parents et la société tout entière valorisent les emplois des cols blancs.

l'élaboration des programmes de formation au niveau de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur. Le dernier point a trait au rejet du travail manuel.

Il requiert tout un effort de communication, un programme où on valorise l'effort physique par des mesures aussi bien concrètes que symboliques. Il s'agit de rehausser l'image des métiers manuels. Ceci est possible à moyen et long termes, mais dépend de plusieurs autres actions. [...] Vaincre le chômage est possible mais avec une vision, une stratégie et des politiques économiques renouvelées.

El Watan
LE QUOTIDIEN INDÉPENDANT

19 Janvier 2015

L'Algérie compte 10,6 millions de travailleurs et 1,4 million de chômeurs

ALGER - L'Algérie compte une population active de 11,932 millions de personnes, répartie entre une population occupée de 10,6 millions de travailleurs et un nombre de chômeurs de 1,337 million d'individus, selon les chiffres de l'Office national des statistiques (ONS).

Le salariat continue à constituer la forme dominante de la population occupée avec un taux de 69,8%.

La catégorie des employeurs et indépendants représente 28,7% de l'ensemble de la population occupée.

Quant à la structure de l'emploi selon le secteur d'activité, elle fait ressortir que les services marchands et non marchands absorbent 61,6% de la main d'œuvre totale, suivi par le BTP (16,8%), l'industrie (13%) et l'agriculture (8,7%).

En fonction du secteur juridique, l'enquête de l'ONS indique que le secteur privé emploie 58% de l'ensemble des employés, mais avec une disparité hommes-femmes puisque l'emploi féminin se concentre en particulier dans le secteur public avec 64,1% de l'emploi féminin global. Pour ce qui concerne l'affiliation à la sécurité sociale de la population occupée, elle est de 61,5% (contre 51% en 2005) avec 6,515 millions de personnes affiliées et 4,08 millions qui ne le sont pas.

Le taux de chômage en Algérie à plus de 11%, les femmes plus lésées

Le taux de chômage a atteint 11,2% en septembre 2015 contre 10,6% une année auparavant, selon l'ONS

Il est constaté que le taux de chômage chez les femmes est plus important que celui des hommes: 9,9% chez les hommes contre 16,6% chez les femmes.

Par milieu de résidence, le taux de chômage est estimé à 11,9% en milieu urbain (10,7% chez les hommes contre 15,9% chez les femmes) et de 9,7% en milieu rural (8,3% chez les hommes contre 18,8% pour les femmes).

Par niveau de qualification, il est constaté que le taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur a baissé à 14,1% en septembre dernier (contre 16,4% en septembre 2014), avec un taux de chômage de 20,5% pour les femmes et de 8,5% pour les hommes.

L'enquête note aussi que la part des chômeurs qui acceptent des emplois inférieurs à leurs aptitudes professionnelles est de 78,7%, des emplois pénibles pour 28% ou des emplois mal rémunérés pour 81%.

Répartition de la population occupée par secteur juridique

La population occupée se compose de 10,594 millions de personnes. Voici la répartition de la population occupée entre les secteurs public et privé (Source: ONS):



01 Mai 2016

	Hommes	Femmes	Total
- Urbain			
- Public	40,1%	65,8%	45,5%
- Privé-mixte	59,9%	34,2%	54,5%
- Rural			
- Public	31,5%	57,9%	34,6%
- Privé-mixte	68,5%	42,1%	65,4%
- Ensemble			
- Public	37,1%	64,1%	42%
- Privé-mixte	62,9%	35,9%	58%

Répartition du taux de chômage selon le niveau d'instruction

Le taux de chômage s'est établi à 11,2% en septembre 2015. Voici la répartition de ce taux selon le niveau d'instruction et le critère hommes-femmes (Source: ONS):

	Hommes	Femmes	Total
- Niveau d'instruction:			
- Sans instruction	3,9%	1,4%	3,6%
- Primaire	7,9%	5,5%	7,7%
- Moyen	12,9%	17,8%	13,4%
- Secondaire	8,8%	14,8%	10,1%
- Supérieur	8,5%	20,5%	14,1%
- Diplôme obtenu:			
- Aucun diplôme	9,6%	11,7%	9,8%
- Diplômé de la formation professionnelle	12,3%	16,9%	13,4%
- Diplômé de l'enseignement supérieur	8,2%	20,2%	14,1%
- Taux de chômage:	9,9%	16,6%	11,2%

Le taux de chômage selon l'âge

Voici la répartition de ce taux selon les catégories d'âge (Source: ONS):

	Hommes	Femmes	Total
- Moins de 20 ans	38,1%	43,1%	38,8%
- 20-24 ans	23,5%	45,7%	27,6%
- 25-29 ans	15,9%	25,4%	18,4%
- 30-34 ans	8,9%	13,2%	9,9%
- 35-39 ans	5,3%	7,5%	5,8%
- 40-44 ans	4,1%	7%	4,6%
- 45-49 ans	3%	1,7%	2,8%
- 50-54 ans	2,9%	0%	2,5%
- 55-59 ans	3%	0%	2,7%
- Total	9,9%	16,6%	11,2%

Le désinvestissement plombe l'emploi

Safia Berkok

Alors qu'un nouveau code des investissements est en voie d'être adopté, la politique menée en la matière par l'Etat depuis plus d'une décennie vient peut-être de montrer ses limites. Des milliards de dinars injectés dans des projets d'infrastructures, d'autres milliards dans l'aide à l'entrepreneuriat des jeunes, d'autres encore sous forme d'incitations fiscales aux entreprises n'ont eu qu'un effet éphémère sur la résorption du chômage.

Selon la Banque mondiale, les pays de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord ont besoin d'une aide 5% au moins pendant plusieurs années pour régler durablement la question du chômage. En Algérie, la moyenne de croissance de ces 15 dernières années a rarement atteint les 4%.

Un modèle de croissance fondé sur la dépense publique qui a englouti quelque 700 milliards de dollars a certes permis de réduire de près de 50% le taux de chômage entre 2004 et 2013, mais la tendance est repartie en hausse en septembre 2014 pour la première fois depuis quatre ans, selon les chiffres publiés la semaine dernière par l'Office national des statistiques (ons). (graphe1)

Plusieurs enseignements sont tirés des chiffres de l'ONS : les emplois sont de plus en plus temporaires (près de 80% des chômeurs étaient des salariés non permanents), le nombre de ceux qui travaillent à leur compte (employeurs et indépendants) régresse et le secteur privé a du mal à créer de l'emploi, du moins à en préserver, puisque les trois quarts de ceux qui pointent au chômage étaient employés par le secteur privé.

Quid de l'investissement industriel ?

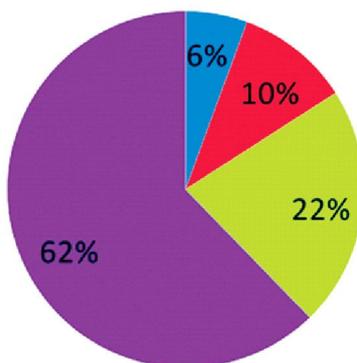
Certains experts et économistes avaient à plusieurs reprises appelé à relativiser les chiffres en baisse du chômage ces dernières années, pointant du doigt la nature des projets qui sont à l'origine de cette tendance. L'investissement massif dans le BTP a le mérite d'absorber de l'emploi, mais le désavantage d'alimenter le chômage, une fois les grands projets de l'Etat achevés. «Actuellement, on investit très mal, on gaspille beaucoup d'argent pour

un résultat insignifiant», déplore Arezki Issiakhem, patron du groupe IsserDelice.

Selon le bilan de l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI), plus d'un quart des emplois créés par les projets d'investissement déclarés entre 2002 et 2013 sont dans le secteur du BTP. L'ONS confirme que 22% des chômeurs enregistrés viennent de ce secteur. Mais les services et notamment les transports, un secteur très prisé par les jeunes souscrivant à l'Ansej fournissent trois fois plus. (graphe 2)

«L'Etat a investi dans le bâtiment, mais peu dans l'industrie. Au contraire, il a fermé les usines»,

■ Agriculture ■ Industrie ■ BTP ■ Services



déplore Amar Moussaoui, responsable d'une entreprise de maroquinerie à Chéraga. Pour Amar Takjout, porte-parole de la Fédération des industries manufacturières, textile et cuir, ce qui a manqué à l'économie nationale ces dernières années, «c'est la mobilisation de notre potentiel industriel». «Beaucoup d'entreprises ont fermé depuis 20 ans, le potentiel existant ne peut répondre à plus de 20% des besoins nationaux, nous avons besoin de 2 millions de PME...» Les grands projets d'infrastructures «sont porteurs d'emplois, mais ne sont pas permanents», souligne-t-il.

Sur les 14 dernières années, l'industrie n'a représenté que 12% des projets déclarés à l'ANDI, trois fois moins que le transport par exemple. Cela reste pourtant le secteur le plus créateur d'emplois (31,8% des emplois créés entre 2002 et 2013), mais aussi le plus coûteux financièrement puisqu'il représente

la moitié des montants d'investissements déclarés. Mais les investissements sont aujourd'hui surtout le fait du secteur privé (98% des projets déclarés et 85% des emplois créés), or investir et créer de l'emploi semble de plus en plus laborieux.

Impact sur l'emploi

Arezki Issiakhem, qui dit avoir «près de 1050 employés sous le chapeau» estime que les lois et les mesures qui sont appliquées actuellement «n'incitent pas à la création d'emplois». «J'ai des projets de création d'entreprises qui datent de 8 ans et demi et il y a beaucoup d'entreprises dans mon cas».

«J'ai déposé des projets pour la création de 3 hôtels 3 étoiles, franchisés. Cela fait 3 ans et je n'ai toujours pas de réponse».

Difficultés face aux banques, aux impôts, aux Douanes, prédominance de l'informel, manque de main-d'œuvre qualifiée sont autant d'obstacles cités par Amar Moussaoui pour

expliquer les difficultés d'investir. Dans ce cas, voir le taux de chômage repartir en hausse est un peu logique. «Je n'ai pas le courage d'investir sans trouver de la main-d'œuvre. Il faudrait aussi que les formations qui sont prodiguées aux jeunes soient orientées vers les besoins des entreprises et de l'industrie. Il faut changer de politique pour les jeunes pour qu'ils sortent de l'assistanat».

Limites

Pour ce chef d'entreprise, comme pour beaucoup d'économistes, les politiques visant à encourager l'entrepreneuriat à travers des dispositifs de type Ansej et Cnac ont été dévoyés. Ces dernières années elles ont surtout consisté en une redistribution de la rente pour garder la paix sociale, même

si elles ont permis de créer des entreprises et des emplois (plus de 800 000 dans le cas de l'Ansej, selon un de ses responsables). «Les banques donnent des crédits à des gens qui achètent des fourgons, qui ouvrent des pizzerias, mais pas pour l'industrie», remarque Amar Moussaoui. Or, tous les jeunes ne sont pas voués à devenir des entrepreneurs. Les derniers chiffres de l'ONS montrent que le salariat reste la principale forme d'emploi avec près des trois quarts des personnes occupées. Ils révèlent surtout un recul de l'auto-emploi (moins de 300 000). Un responsable de l'Ansej indiquait récemment sur la Radio nationale que certains jeunes, qui avaient développé des projets dans le secteur des

transports, avaient proposé à l'agence de faire marche arrière et de restituer leur véhicule. L'agence cherchant en ce moment un moyen de leur trouver des solutions. Mais pour Amar Takjout, ce retour en hausse du chômage n'est que «conjuncturel». Il s'explique notamment par des départs en retraite qui n'ont pas été remplacés et une restructuration du secteur économique qui n'a pas encore été mise en place. «Il faut créer les conditions pour permettre la création de nouveaux emplois et pas seulement pour remplacer ceux qui partent».

L'exemple a été donné dans le secteur des textiles, où quelques groupes dans la confection et le cuir

ont réussi à recruter 2000 travailleurs en trois ans, en remplacement d'environ 1200 départs en retraite, soit des centaines de nouveaux emplois créés. Assainir l'environnement économique et donner un plan de charge aux entreprises nationales à travers un meilleur accès aux marchés publics serait, nous dit-on, salutaire aussi bien pour l'investissement que pour l'emploi à l'avenir.

El Watan
LE QUOTIDIEN INDÉPENDANT

19 Janvier 2015

Taux de chômage en Algérie : 11,2% en 2015, les femmes plus touchées (16%) que les hommes (9,9%) selon l'OIT qui cite l'ONS

Le Bureau de l'Organisation internationale du travail (OIT) pour les pays du Maghreb a lancé un projet pour développer et promouvoir l'entrepreneuriat féminin en Algérie, qui reste toujours faible par rapport à la moyenne mondiale. Ce projet, baptisé «Women for growth» (Femmes pour la croissance), a pour principal objectif d'augmenter le nombre d'entreprises et de micro-entreprises dirigées par des femmes, lequel ne dépasse pas 12% du total des entreprises créées dans la région du Maghreb, a expliqué José Manuel Medina, Conseiller technique de ce projet lors d'un atelier sur l'entrepreneuriat féminin.

D'une durée de 12 mois, ce programme prévoit d'appuyer et de suivre quelque 1.200 femmes dans la gestion de leurs entreprises à travers le renforcement des capacités des prestataires de services qui accompagnent les porteurs de projets et les micro-entreprises, a précisé M. Medina.

Des institutions publiques comme l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), l'Agence nationale de gestion du microcrédit (Angem), la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac), la Direction générale de la petite et moyenne entreprise (DGPME) et les chambres d'artisanat bénéficieront de ce projet. D'autres institutions privées et associations telles que la Confédération générale des

entrepreneurs algériens (CGEA), l'Association des femmes en économie verte (Afev) et l'Association nationale: femmes et développement rural (ANFEDR) seront également touchées par ce programme financé par le Département d'Etat américain. D'ailleurs, un comité consultatif, composé de ces institutions, a été mis en place dans le but d'initier une réflexion et d'adopter la meilleure approche pour le développement de l'entrepreneuriat féminin en Algérie.

Parmi les actions envisagées par le programme «Women for growth» figure aussi l'outil «Famos» qui constitue un guide destiné aux institutions publiques et privées concernées pour adapter et améliorer leurs services offerts aux entreprises dirigées par des femmes et des hommes. Dans ce cadre, l'OIT a lancé une formation «Famos» en direction de ces institutions afin de leur permettre de se familiariser avec cette approche et mieux répondre aux besoins des femmes entrepreneurs.

L'entrepreneuriat féminin: un outil pour générer des emplois

Pour le directeur du Bureau de l'OIT pour les pays du Maghreb, Mohamed Ali Deyahi, le développement de l'entrepreneuriat féminin devrait contribuer à la création de l'emploi et de la croissance. Dans ce cadre, il voit dans le programme «Women for

growth» de l'OIT un outil qui permet de former des femmes entrepreneurs et d'améliorer leurs capacités de gestion des (PME) dans l'objectif de s'intégrer dans la sphère économique et sociale.

Selon les chiffres communiqués par M. Deyahi, le taux mondial de participation des femmes à la population active est passé de 52,4% en 1995 à 49,6% en 2015 contre 79,9% et 76,1% pour les hommes sur la même période de comparaison.

L'écart des taux d'emploi entre les sexes s'élevait à 25,5 point de pourcentage au détriment des femmes en 2015, ajoute le même responsable qui a relevé des inégalités entre hommes et femmes sur les marchés mondiaux du travail en termes d'égalités de chances.

En Algérie, la situation de la femme sur le marché du travail confirme cette tendance mondiale, estime M. Deyahi. Ainsi, sur un taux de chômage de 11,2% en 2015, celui des femmes dépasse les 16% contre 9,9% chez les hommes, selon les chiffres de l'Office national des statistiques (ONS).


وكالة الأنباء الجزائرية
ALGERIE PRESSE SERVICE

03 Avril 2016

«Il y a précarisation de l'emploi ces dix dernières années»

Moundir Lassassi. Maître De Recherche – CREAD

[...] Au-delà de l'augmentation ou de la diminution du taux de chômage, un aspect aussi important n'est généralement pas évoqué, c'est bien la précarité de l'emploi.

Au Cread, l'équipe démographie, économie de travail et protection sociale travaille sur ces questions. Les analyses de la segmentation du marché du travail montrent qu'il y a une sorte de précarisation de l'emploi ces dix dernières années. Bien que les indicateurs de la précarité de l'emploi tels que définis par le Bureau international de travail, notamment le salaire, ne sont pas tous pris en considération dans les enquêtes emploi de l'ONS, d'autres indicateurs confirment une précarisation de l'emploi en Algérie :

1) L'augmentation de la part de salariat non permanent dans la population occupée. En effet, la part de salariat non permanent est passée de 23% en 2004 à plus de 35% en septembre 2014.

2) Bien que le taux d'emploi informel ait diminué ces cinq dernières années (37,3% en 2013 contre 44,6% en 2009), le rythme de croissance de l'emploi informel reste néanmoins élevé et ce sont les jeunes et les femmes qui sont le plus affectés.

3) Le sous-emploi qui reflète la sous-utilisation de la capacité productive de la force de travail est relativement important en Algérie. Selon l'enquête emploi de 2013, le taux du sous-emploi est de 20,4% (18,9% en 2010), soit une personne occupée sur cinq déclare effectuer un nombre d'heures de travail insuffisant par rapport au nombre d'heures souhaitées.

4) Environ 25% des personnes occupées expriment leur désir de changer d'emploi. La première raison invoquée est l'instabilité de l'emploi occupé (57%). Pour plus de 27% des occupés, ils estiment qu'ils sont mal rémunérés, c'est la deuxième raison invoquée par les personnes occupées voulant changer de travail.

5) En analysant les trajectoires professionnelles, il ressort que la tendance en Algérie est dans la stabilité dans l'emploi. Ainsi, une part non négligeable des occupés commencent leur vie active dans des emplois moins qualifiés et terminent leur vie active dans le même travail

non qualifié. Autrement dit, contrairement aux pays développés, en Algérie, il y a une faible transition d'un emploi moins qualifié vers un emploi qualifié. Il y a stabilité dans une position instable.

La question qui se pose est : que cherche-t-on ? Une diminution coûte que coûte du chômage sans se soucier de la qualité de l'emploi, ou bien la diminution du chômage et de la protection de l'emploi ? La réponse semble évidente, pourtant rares sont ceux qui mettent côte à côte ces deux aspects : chômage et qualité de l'emploi.

Un autre résultat important est les stratégies utilisées par les chômeurs à la recherche d'un emploi. Les résultats de l'enquête emploi montrent que les chômeurs utilisent plus fréquemment les réseaux de relation (82,2%), que ce soit pour les hommes (83,1%) ou les femmes (80%) dans la recherche d'un emploi au détriment du recours aux agences publiques d'intermédiation (ANEM).

[...] Le chômage touche particulièrement les jeunes et les femmes, notamment celles instruites. Le taux de chômage féminin a atteint 21,8%, ce qui signifie qu'une fille sur cinq se retrouve au chômage après la sortie de l'université.

[...] Les résultats des enquêtes de type sondage comme l'enquête emploi doivent être recadrés par les données des fichiers administratifs, tels que les fichiers de la CNAS et de la Casnos. L'accès aux fichiers administratifs par les services de l'ONS ne devrait pas poser de problème. Les fichiers administratifs en Algérie sont très peu exploités. En particulier les données les plus fiables sur la création d'emplois devraient provenir de la nouvelle caisse de recouvrement des cotisations sociales.

- Avec l'annonce de coupes budgétaires et le gel des recrutements dans la Fonction publique, comment se présente la situation en 2015 ?

Il faut remarquer d'abord, que le poids relatif de l'emploi dans l'administration publique est relativement élevé en Algérie. La normalité voudrait que ce soit le secteur économique qui porte la croissance de l'emploi et non le secteur non marchand. [...] Les

analyses de type choix occupationnels montrent que le seul segment où les femmes ont plus de chances de s'intégrer comparativement aux hommes est le secteur public. Cela signifie qu'avec cette mesure, les femmes, notamment celles instruites, vont trouver plus de difficultés pour l'insertion sur le marché du travail.

[...] Plusieurs études empiriques, notamment dans les pays de la région Afrique du Nord/Moyen-Orient, montrent que le seul secteur où les écarts de salaires sont faibles entre les hommes et les femmes est le secteur public, ce dernier protège plus les femmes de la discrimination salariale.

[...] - Les actions menées jusque-là pour la création d'entreprises et la promotion de l'investissement n'ont pas contribué à améliorer la situation. Pourquoi ?

Le critère le plus important dans la conception des politiques d'emploi en Algérie est le niveau d'instruction. Ce seul critère n'est visiblement pas suffisant pour un meilleur ciblage de la population vulnérable. Les analyses du marché du travail montrent par exemple que les personnes qui vivent dans les régions rurales trouvent plus de difficultés pour l'insertion sur le marché du travail. Ce critère n'est pas pris en compte en Algérie.

[...] Les dispositifs de la création d'entreprises sont conçus spécifiquement pour aider les jeunes promoteurs dans la première étape dans le processus de l'entrepreneuriat. Certes, c'est une étape importante, mais l'étape de développement est d'autant plus vitale que la première, une étape qui est mal engagée sur le terrain. L'accompagnement des entreprises dans l'étape de croissance fait défaut en Algérie.

Samira Imadalou

El Watan
LE QUOTIDIEN INDÉPENDANT

19 Janvier 2015

Des milliers de diplômés universitaires occupent la rue



revient à plusieurs causes. A titre d'exemple, la plupart d'entres-elles ne refusent jamais les conditions – désagréables- qu'imposent les responsables. Il y en plusieurs qui acceptent de bosser contre une paie miteuse, pourvu qu'elles ne restent pas chez-elles à la maison. Il ne faut pas négliger aussi le fait que la femme compte se marier à l'avenir et avoir un époux qui subviendra à ses besoins donc automatiquement elle ne va pas réfléchir beaucoup trop sur le salaire. Toute proposition va lui faire les yeux doux». Journaliste qu'il est depuis 6 ans, Younes est actuellement en chômage. Il a décliné plusieurs offres à cause du salaire qu'il juge à chaque fois « indécent » pour un journaliste. L'oisiveté et le vide ont rendu Younes une personne extrêmement marginale et pensive. Il s'inquiète de sa situation actuelle et d'un avenir toujours incertain. « Je ne vous cache pas que la situation ne cesse d'empirer, avoue-t-il d'une voix triste. Quand j'ai quitté mon poste dans une chaîne privée, c'était pour dire non au directeur qui voulait imposer une certaine dictature sans tenir compte des valeurs déontologiques et les vrais principes du travail journalistique. J'avais démissionné avec conviction et si cela se reproduit mille fois, je réagis de la même manière».

[...] Des jeunes diplômés sans emplois restent méfiants quant à la véracité de ces chiffres et pointent du doigt les responsables politiques qui « ne font pas assez pour leur garantir un avenir meilleur ». Mohamed, Hassiba et Younes, sont des exemples vivants d'une catégorie de jeunes au quelle la vie refuse toujours de sourire. [...] Ce devait être un grand jour. Diplôme en poche, Mohamed ne met pas beaucoup de temps pour tourner la tête vers le travail et commença alors à déposer son Cv un peu partout : entreprises, centres de santé, administrations, écoles.. Au bout de deux mois, il a quasiment sillonné la majorité des entreprises basées à Boumerdès, sa wilaya de résidence, mais sans parvenir à décrocher le moindre contrat. Quel est le problème alors? Commençait-t-il à se demander. Suite aux multiples résultats négatifs dont il faisait objet après chaque demande d'emploi, le jeune homme commençait à avoir quelques explications et décidément un seul moyen pourra le satisfaire : le piston. « Quand tu es fraîchement diplômé en Algérie, il ne faut pas que tu comptes sur ta fameuse attestation ou ton savoir-faire pour trouver du boulot », dit-il ironiquement. On te trouve mille et une raisons pour ne pas te recruter; des explications comme : « tu n'as pas fait ton service militaire, tu habites très loin, ton profil ne nous convient pas etc ». « Mais en réalité c'est pas ça le problème car si je me présente au nom d'une personne qui connaît le boss ou qui possède un certain pouvoir, je serais sans doute nommé au poste dès le premier jour

sans subir aucun entretien ». [...] Impossible pour moi de travailler à 15 000 DA/mois, je ne suis pas un mendiant Plusieurs diplômés de l'Enseignement supérieur tombent dans les mains de quelques employeurs opportunistes leur seul but étant de les exploiter au maximum au plus bas coût. [...] Hassiba s'est lancée dans son périple à la recherche d'e l'emploi et c'était une aventure pleine de « mauvaises » surprises. « Je croyais que les choses allaient fonctionner le plus normalement du monde pour moi, renchérit-elle, mais c'était exactement le contraire qui m'était arrivée.

[...] « De nos jours, les hommes sont moins présents dans les différents domaines de travail, ils n'ont désormais de place que dans les chantiers et les lieux de travaux forcés. La recrudescence du sexe féminin dans le marché du travail



Mis sous une terrible pression par sa famille et ses amis proches pour trouver un travail, Younes refuse de céder et ambitionne trouver un poste qui répondrait à ses aspirations sinon, il préfère chômer.

[...] La dur réalité concernant le sujet des «Diplômés chômeurs» constatée à travers plusieurs témoignages fait état d'un sérieux désespoir qui frappe cette frange. Alors que le nombre des nouveaux étudiants qui rejoignent le monde professionnel connaît chaque année une sensible augmentation, le secteur de l'emploi peine

parallèlement à absorber cette masse et la société se dirige en effet droit vers une crise de main d'oeuvre qualifiée. En outre, les spécialistes et les décideurs dans le pays ne proposent aucune solution concrète à ces jeunes qui se retrouvent donc contraints de changer leur métier de prédilection. Mohamed qui aime beaucoup la psychologie, s'est vu obligé de divorcer avec elle. Cinq ans après sa graduation, il travaille aujourd'hui dans un atelier de fabrication de panneaux publicitaires. Hassiba, elle, n'a pas encore trouvé ce travail au salaire respectable dont elle rêvait, elle a

choisi par conséquent de continuer ses études post-graduations en architecture. Quant à Younes, il n'a plus envie de rejoindre une entreprise médiatique algérienne. Il a retrouvé de la confiance qui l'a motivé à se lancer dans une carrière de journaliste freelance.

Farid Harbi



23 Septembre 2016

Femme au travail: des acquis à préserver et poursuite de la lutte pour la parité

ALGER - La femme travailleuse en Algérie doit préserver ses acquis en matière d'emploi et en même temps, militer pour obtenir d'autres droits notamment la parité avec l'homme consacrée dernièrement par la révision constitutionnelle, a souligné Soumia Salhi, syndicaliste au sein de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA). «Dans cette période où le libéralisme menace tous nos acquis sociaux, nous en sommes plutôt à la lutte pour la préservation de nos droits», a déclaré à l'APS cette syndicaliste à la veille de la célébration de la journée mondiale du travail. La syndicaliste et militante féministe a aussi appelé «à cesser de marginaliser l'énergie créatrice des femmes et

permettre leur contribution au développement. Il faut renforcer ou créer des dispositifs d'appui à l'emploi féminin (garderies d'enfants, cantines et transport scolaire), a-t-elle



dit, estimant que «le chantier pour l'instauration de l'égalité réelle reste ouvert». Mme Salhi estime que «nous sommes loin de la parité dans le monde du travail», mais les femmes ont réalisé la parité dans plusieurs secteurs comme l'éducation, la santé ou l'administration publique avec toutefois «une majorité féminine dans l'encadrement qualifié seulement». «Les pharmaciennes, les femmes médecins et les enseignantes sont plus nombreuses que leurs collègues masculins. Il y'a 40% de femmes juges mais l'accès à la responsabilité et aux postes de décision

demeure très limité», a-t-elle déploré. Elle a également déploré la situation des travailleurs dans le secteur privé où «les trois quarts des travailleurs, ne sont pas déclarés et les contrats permanents (CDI) sont rares». «Comment faire respecter le droit à la sécurité sociale, à la retraite, au congé de maternité quand on ne dispose pas d'un contrat de travail», s'est interrogée la syndicaliste, se félicitant des droits obtenus par la femme surtout en matière de lutte contre l'harcèlement. «Nos luttes contre le harcèlement sexuel ont permis des acquis légaux précieux que ce soit l'article 341bis du code pénal de 2004 qui le criminalise ou bien les amendements de 2015 sur les violences faites aux femmes», a-t-elle rappelé.



30 Avril 2016

Élimination du travail des enfants en Algérie :

« Des avancées significatives » selon un rapport américain

L'Algérie a figuré en 2015 parmi les 16 premiers pays dans le monde ayant réalisé des avancées significatives sur la voie de l'élimination du travail des enfants, selon un rapport du département du Travail américain (DOL) publié à Washington.

Le rapport qui retrace les efforts entrepris par les gouvernements en 2015 pour éliminer les pires formes du travail des enfants, précise que seize pays, dont l'Algérie, ont réalisé «des avancées significatives» dans ce domaine, figurant ainsi dans la première catégorie des pays qui ont agi sur plusieurs fronts pour mettre fin au trafic et à l'exploitation des enfants. Ce classement comprend quatre catégories de pays, établies en fonction des progrès accomplis dans le domaine de la lutte contre le travail des enfants qui sont significatifs, modiques, minimes ou bien inexistantes. En 2015, l'Algérie est remontée dans le classement annuel de DOL (Department of Labour) pour figurer à la première catégorie après avoir été classée l'année dernière dans la troisième catégorie relative aux pays ayant réalisé des progrès minimes. Selon ce rapport, l'Algérie et la Jordanie sont les seuls pays dans la région du Moyen-Orient-Afrique du Nord (MENA) qui ont réalisé en 2015 des avancées significatives en matière de renforcement du cadre juridique relatif à la prévention et à la lutte contre l'exploitation des enfants dans de pires formes de travail. L'Égypte, l'Irak, la Tunisie et le Maroc ont été classés dans la catégorie des pays qui ont accompli en 2015 «des progrès modiques», selon le rapport. En Algérie, le gouvernement a augmenté le montant des amendes infligées aux personnes impliquées dans ce trafic tout en renforçant le contrôle et la prévention de toutes les pires formes de travail des enfants, relève le département du travail américain. Ces efforts se sont traduits par la création d'un comité interministériel, chargé de coordonner les activités liées à la prévention et à la lutte contre la traite des personnes et l'adoption d'un plan d'action national en la matière, souligne le rapport. En parallèle à ces actions, le gouvernement s'attelle à établir une liste des travaux dangereux qui seront interdits aux enfants et a mis déjà en place des mécanismes institutionnels pour appliquer les lois et la réglementation sur le travail des enfants, tout en renforçant la formation des inspecteurs chargés de mener les contrôles sur site. Durant la période couverte par ce rapport, 25 officiers de la Direction générale de la sûreté nationale et de la Gendarmerie nationale ont suivi une forma-

tion sur la lutte contre le trafic des personnes, dispensée par l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime.

Concernant le cadre juridique pour la protection des enfants, DOL précise que ces textes de lois interdisent l'exploitation sexuelle des enfants et leur admission à l'emploi dans des activités illicites comme ils assurent l'accès à une éducation gratuite.

Pour autant, le département du travail américain estime que la situation précoce des enfants dans le marché de l'em-

ploi demeure un problème qu'il faut éliminer en Algérie, citant en cela une enquête réalisée en 2015 par l'inspection générale de travail qui a révélé 97 cas d'enfants engagés dans diverses activités industrielles et agricoles.



02 Octobre 2016

LES DISPOSITIONS DU NOUVEAU CODE DE TRAVAIL DÉBATTUES À ORAN

Inquiétudes sur le travail des enfants mineurs

D.Loukil

Les dispositions sont telles que même le BIT a demandé des clarifications expresses sur ce sujet.

L'inquiétude pour ne pas dire la consternation ont été les deux sentiments largement partagés, samedi à Oran, au terme d'une rencontre-débat initiée par la CGATA, qui regroupe des syndicats autonomes, des universitaires et des avocats, sur certaines dispositions du nouveau code du travail.

Dans la salle, selon leur domaine de compétence, les participants ont vivement réagi à l'exposé de Me Mustapha Chafi, spécialiste du droit du travail. Et ce sont plus particulièrement les articles traitant du travail des enfants mineurs qui ont choqué l'assistance. Ainsi, l'orateur dira que certaines dispositions prévoient le travail des enfants mineurs de moins de 16 ans des deux sexes, avec l'autorisation des parents ou du tuteur. Mais ce qui a été dénoncé, c'est la rédaction même des articles, notamment 48, 49, et 50, qualifiés de flous, et donc une porte ouverte à des interprétations et des dépassements graves. D'ailleurs, un universitaire dira : «C'est de l'esclavage des enfants dont il est question ici, laissé à l'appréciation des recruteurs et employeurs.» À titre d'exemple, le travail de nuit ne peut être effectué par des enfants de moins de 16 ans, si cela touche leur intégrité physique. Mais plus loin, un bémol de taille, puisque les rédacteurs du code précisent que «toutefois, il est

autorisé le travail de nuit avec une autorisation et soumis à déclaration». Les dispositions sont telles que même le BIT a demandé des clarifications expresses sur ce sujet. Pour des avocats et des syndicalistes, le flou n'est pas le fruit d'un texte mal préparé, mais une volonté délibérée, puisqu'il est en préparation depuis 2005. Les intervenants ont tous souligné encore que le nouveau code du travail dans son contenu marque une régression, comparé à l'actuel code encore en vigueur et de citer des exemples concrets, comme les CDD qui deviennent la règle, la disparition de la notion d'hygiène sur les lieux de travail, on ne parle plus que de santé, les sanctions des employeurs revues à la baisse et celles des employés à la hausse, l'ingérence dans l'organisation interne des syndicats, etc. Un autre syndicaliste du SESS argumentera encore dans l'actuel code le mot négociation est repris 30 fois, dans le projet du nouveau code seulement 7 fois, y voyant donc un signe de régression pour les employés et dans le monde du travail en général.



05 Novembre 2016

Vers une réduction de 50% des déplacements des citoyens vers les structures de justice

Le ministre de la Justice Garde des sceaux Tayeb Louh a annoncé lundi à Tipasa un programme de modernisation visant une réduction durant les deux prochaines années de 50% des déplacements des citoyens vers les structures de justice pour diverses démarches administratives. «Le gouvernement algérien est engagé dans la modernisation de la justice, conformément au programme du président de la République, qui a procédé à la mise en place de la première commission de réforme de la justice, dès son investiture en 1999», a indiqué M. Louh, dans son allocution à l'occasion de l'inauguration du Centre national des systèmes informatiques, relevant de son département ministériel à Koléa (Tipasa). Inspectant différentes structures du centre, deuxième du genre après celui d'El Biar (Alger), mais doté d'une autonomie technique et d'équipements à la pointe de la technologie mondiale en la matière, le ministre a estimé qu'il s'agit là de l'un des mécanismes de modernisation du secteur, auquel l'Etat confère une «importance extrême», du fait que la «modernisation de la justice est liée à la modernisation d'autres secteurs, au titre d'une série de réformes profondes engagées par le président de la République», a-t-il observé. Selon les informations fournies sur place, ce centre de Koléa a été conçu pour fonctionner de façon autonome et sans interruption, même au cas d'un arrêt au niveau du centre d'El Biar. Il a été doté de moyens humains et matériels pour sécuriser le système informatique de la justice, suivant



une conception, fixant à moyen et long termes, ce processus de modernisation. Cette structure, comportant un centre de personnalisation des puces pour la signature électronique, vise en outre «l'optimisation» de l'exploitation des technologies de l'information et de la communication (TIC), en vue de l'abandon «progressif» des documents en papier et leur remplacement par des moyens électroniques, a-t-on expliqué au ministre.

«Procès à distance»

Lors de sa visite du tribunal de Koléa, le ministre de la Justice a annoncé le lancement «prochain» au niveau de cet établissement, des «procès à distance» en matière de délits. Une première en Algérie, qui sera «progressivement généralisée à d'autres tribunaux du pays», et qui permet de «suivre un procès et d'entendre les accusés à partir de

l'établissement pénitencier». Des préparatifs sont, également, en cours, en coordination avec le ministère des affaires étrangères, en vue du lancement de délivrance des certificats de nationalité et du casier judiciaire au niveau des consulats algériens à l'étranger, à titre expérimental, a, par ailleurs, révélé M. Louh. Le parquet général doit s'autosaisir automatiquement dans toute affaire touchant l'opinion publique. Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Tayeb Louh, a déclaré lundi à Koléa (Tipasa) que le parquet général doit s'autosaisir automatiquement dans toute affaire suscitant l'intérêt de l'opinion publique et à engager les procédures judiciaires qui s'imposent. «Des instructions écrites ont été transmises à tous les parquets généraux pour leur rappeler ce principe et les inviter à s'autosaisir lorsqu'il s'agit d'une affaire susceptible d'avoir un impact sur l'opinion publique», a indiqué M. Louh en marge de l'inauguration du centre de données informatiques du secteur de la Justice. Le ministre a mis l'accent, dans ce contexte, sur la nécessité de veiller au respect des libertés individuelles et à préserver les droits des prévenus lors des procédures, tout en rappelant que les décisions de justice sont prononcées uniquement dans les salles de tribunaux et non en dehors de ces enceintes.

12



Jeunesse
D'ALGERIE

10 Octobre 2016

Le bracelet électronique bientôt substitué à la détention provisoire en Algérie ?

Le directeur général de la modernisation au ministère de la Justice, Abdelhakim Akka, a annoncé que des essais étaient en cours pour choisir le meilleur bracelet électronique qui se substituera à la détention provisoire en Algérie pour les personnes poursuivies dans des affaires pénales.

M. Akka a déclaré dimanche à l'APS, qu'il y avait plusieurs types de bracelets électroélectroniques qui sont actuellement à l'étape d'essai afin de les utiliser en substitut de la détention provisoire et de ne pas priver la personne mise en cause de sa liberté avec garantie de comparution devant la justice.

Il a affirmé que l'application du bracelet électronique permettait de suivre «avec précision» les déplacements de la personne poursuivie en justice même à bord d'un véhicule, faisant

Par ailleurs, le directeur général de l'administration pénitentiaire et de réinsertion, Mokhtar Felioune, avait indiqué auparavant que la décision de port du bracelet électronique au poignet qui



placement en détention provisoire».

M. Felioune a rappelé que l'Algérie «comptera après application de cette mesure, parmi les quelques pays au monde ayant adopté ce système qui requiert des techniques scientifiques sophistiquées, estimant que le ministère de la Justice avait acquis une grande expérience en matière de modernisation.



remarquer que «ces bracelets sont de fabrication algérienne».

Le port du bracelet électronique prendra effet à la fin de l'année en cours, a-t-il encore dit.

entrera en vigueur prochainement, était soumise à l'autorité évaluative du magistrat»seul, a-t-il expliqué, à se prononcer en fonction du dossier du mis en cause pour le port du bracelet ou la détention provisoire.

Après avoir rappelé que l'application du bracelet électronique renforçait la présomption d'innocence énoncée par la Constitution algérienne, il a précisé que «cette mesure devrait réduire le

Il a ajouté enfin, que la technique du bracelet électronique permettait de localiser avec précision l'emplacement du mis en cause en cas de tentative de fuite du «procès».

Les pays développés ayant adopté la technique du bracelet électronique ne l'utilisent pas uniquement comme substitut de la détention provisoire mais également comme substitut de la condamnation privative de liberté de «courte durée».

Rachid Boujedra

Le psychiatre Karl Abraham, un disciple de Freud, dans un livre intitulé *Psychanalyse et Culture* a surtout concentré ses efforts sur un mythe autrement plus éloquent et plus universel que le mythe d'Oedipe que Freud appelait « un mythe trop étroit ». C'est-à-dire le mythe de Prométhée, ce voleur de feu !

La première constatation que fait Karl Abraham à ce sujet, c'est que Prométhée qui déroba le feu aux dieux pour le donner aux hommes et entra ainsi en conflit avec Zeus, « un mythe universel et commun aux peuples indo-européens, sémites, germaniques.. » Il faudrait expliquer le fait que la collectivité formatrice des mythes se conduit vis-à-vis de ses créations comme le rêveur vis-à-vis de ses rêves. Freud nous apporte la clef de cette énigme. La théorie du rêve culmine dans cette phrase : « Le rêve est un fragment dépassé de la vie psychique infantile » ; Cette affirmation est élaborée à partir de la manière selon laquelle la mémoire fonctionne. Du coup, on peut déduire de ce qui précède que le mythe est un fragment dépassé de la vie infantile de la collectivité ! Il contient, sous une forme voilée, les désirs de l'enfance de la collectivité. Parce que -en effet- les mythes ont pris naissance au temps préhistorique de la collectivité, dont nous n'avons eu aucun témoignage précis, concret et scientifique, chaque peuple a voilé l'histoire de ses origines à sa façon ; en tenant compte de certaines spécificités d'ordre tant physique que mental. L'accumulation de ces mythes particuliers à une race, à une religion, ou à une zone géographique déterminée produit une culture. C'est-à-dire les différentes pratiques plus ou moins ritualisées, plus ou moins arrangées et plus ou moins enjolivées. La culture grecque est déterminée par les différents mythes (celui d'Oedipe, de Prométhée, d'Ulysse, d'Icare etc...) qui vont sécréter une fonction culturelle infinie (Sophocle, Aristophane, Aristote, Socrate, Pythagore, Euclide...). Tous ces créateurs qu'il soient poètes, philosophes, mathématiciens procèdent de la même démarche fondamentale, la mythologie grecque. Il s'ensuit que la fonction mythologique de la culture se fond,



après un certain temps plus ou moins long, dans la fonction sociale « vitale ». C'est ainsi que l'idée d'élan vital découle très naturellement du mythe de Prométhée qui avait volé le feu pour permettre aux hommes de vivre. De même Pythagore, Platon et Euclide étaient les fondateurs de la géométrie et de l'arithmétique mais -avant tout- ils étaient des devins, des gens qui lisaient l'avenir pour les autres. C'est ainsi que le chiffre 7 est partout le nombre mythique parce que Pythagore en a inventorié toutes les propriétés arithmétiques qui en

faisaient – scientifiquement- parlant – un chiffre exceptionnel. Sa mystification viendra du fait que la société superstitieuse de l'époque va le sacraliser parce que Pythagore était à ses yeux, un magicien et un sorcier avant tout ! Ainsi, nous trouvons toujours les mythes derrière toute production due à notre imagination ou à notre intelligence...



23 Juillet 2016

LE COUP DE BILL'ART DU SOIR «Gitano»

Kader Bakou

Pourquoi, apparemment, personne n'a écrit sur les Gitans en Algérie ? C'est la question que nous a posée un Algérois dont la famille a connu les «Gitano». Cet Algérois se rappelle que dans les années 1960, les femmes gitanes tapaient aux portes des maisons et proposaient leurs services pour certains travaux de «denti» (dentelle). Elles portaient, se rappellent-ils, des robes qui ressemblent aux robes kabyles et elles parlaient couramment l'arabe. Les hommes étaient connus, notamment, par leur habileté dans les travaux de carrosserie automobile. Le soir, c'était souvent «la fiesta» (fijta ou fichta, dans le parler algérien) dans les «camps» gitans. Les Gitans, selon cet Algérois, sont restés en Algérie jusqu'à la fin des années 1960. Les Gitans, appelés «Gitano» en parler algérien, sont aussi et selon les branches appelés Manouches, Romani-chels, Tsiganes ou encore Roms. Ils parlent souvent le romani et la langue du pays où ils vivent. Le terme



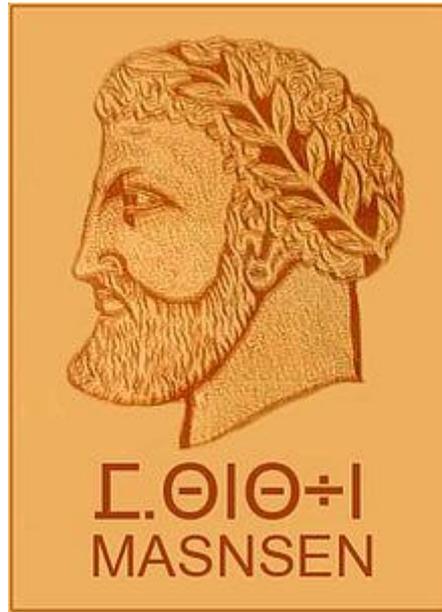
«guezzane» ou «guezzana», en usage jusqu'à aujourd'hui en Algérie et qui désigne celui ou celle qui pratique la chiromancie ou la «divination» tout court, vient peut-être de tsi-gane.



09 Octobre 2016

Issam.B

... Le dernier colloque international organisé par le département Colloques de la manifestation «Constantine, Capitale de la Culture arabe» porte sur la personnalité du roi numide Massinissa. Le président du Centre national des recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRPAH) a déclaré: «Nous visons à aborder ce sujet du point de vue de l'archéologie, et ce en appréhendant la figure Massinissa dans le contexte culturel, historique, géographique et économique d'alors. L'archéologie nous permet de comprendre comment Massinissa a émergé. À son époque, il y a eu une sédentarisation importante, une économie basée sur la céréaliculture, un commerce transméditerranéen important et la mise en place d'un système administratif. C'était un royaume immense qui correspond à l'actuel Maghreb, et c'est l'occasion de rendre hommage à un souverain extrêmement respecté par les autres.» Ainsi, pendant trois jours, des chercheurs ... ont tenté de mettre en perspective la personnalité du souverain numide, connu autant pour ces hauts faits de guerre que pour ses qualités de bâtisseur et d'homme d'État. La première partie du colloque a été donc consacrée à la période qui a précédé l'arrivée de Massinissa, alors que la deuxième a porté sur la relation entre les trois capitales, Rome, Massinissa et Carthage. Durant la première journée, Nadia Bahra, du département Archéologie de l'université Les frères Mentouri, a révélé qu'une partie des sites archéologiques importants découverts



et répertoriés à travers la wilaya de Constantine, particulièrement ceux situés sur le plateau d'Ain El Bey, sont perdus à jamais, et ce en raison de l'urbanisation exponentielle. Iddir Smail (CNRPAH) a, pour sa part, présenté un exposé sur la diversité architecturale des monuments funéraires algériens, lesquels sont conçus

selon des rites particuliers à chaque région du pays. Selon l'académicien, certaines traditions, remontant à la préhistoire, sont toujours vivaces. Enfin, Farid Kherbouche (CNRPAH), a axé sa communication sur le développement de la céréaliculture en Afrique du Nord avant le règne de Massinissa, démentant notamment l'hypothèse selon laquelle ce territoire était particulièrement aride, avec à l'appui quelques exemples, dont les fouilles menées dans la région de Tazbent (Tébessa) et dont a résulté la découverte d'un ensemble d'outillage, ainsi que de divers objets servant à l'industrie lithique. Durant la deuxième étape, c'était au tour du professeur d'Histoire ancienne et d'archéologie, le tunisien M'Hamed Fantar, de présenter une communication sur la politique culturelle menée par Massinissa, «amoureux devant la culture romaine», ce qui ne l'a pas empêché de s'intéresser de près à celle punique: « Il appréciait beaucoup la culture carthaginoise, ainsi que sa langue qu'il considérait comme particulièrement élaborée», a affirmé le communicant. D'autres conférences seront données, notamment par Mustapha Khanoussi, professeur d'Histoire ancienne à l'Institut national du patrimoine de Tunis, ou encore Djahida Mehentel de l'Université Alger 2...



17 Mai 2016

Algérie : bienvenue à Azrou n'Thour, lieu de pèlerinage qui attire chaque année des milliers de visiteurs

Arezki said

Chaque année, en août, des milliers de visiteurs se rendent sur les hauteurs du Djurdjura pour honorer une tradition séculaire berbère ou simplement respirer l'air vivifiant des sommets. Du lever du soleil à son coucher, des processions de pèlerins de tous âges partent à l'assaut d'une tête d'aiguille perchée à 1

894 m d'altitude. Tels des fourmis qui avancent en colonne, ils gravissent l'étroit sentier de chèvres qui zigzague entre les rochers et les cèdres aux troncs noueux pour aboutir à un nid d'aigle coiffé d'un mau-

solée. La légende dit qu'en cet endroit précis un ascète venu dans la région il y a quelques siècles a accompli la prière du midi avant de rendre l'âme. Les villageois des alentours lui auraient alors édifié un mausolée sur ce piton qu'affectionnent aujourd'hui encore les aigles et les vautours du Djurdjura. On s'y rend chaque année en pèlerinage pour allumer des bougies et prier la montagne sacrée d'intercéder auprès des dieux pour guérir un malade, trouver un mari pour sa fille ou ramener l'émigré qui s'est oublié de

l'autre côté de la mer. On y vient aussi, plus simplement, pour respirer l'air vivifiant des sommets et admirer le majestueux panorama qui se déroule à ses pieds. D'ici, on peut contempler, sur 360 degrés, la Kabylie et ses myriades de villages accrochés aux crêtes des montagnes dont ils épousent les contours. Festif, convivial et haut en couleur, le fameux pèlerinage d'Azrou n'Thour (« le rocher du zénith ») draine chaque année des milliers de visiteurs. Ce rituel est né de la rencontre de l'islam maghrébin avec les anciennes

croyances des Berbères, qui vénèrent les génies protecteurs des sommets des montagnes. Il en résulte aujourd'hui une tradition relevant à la fois du rite païen, de la fête religieuse, de la randonnée pédestre et de l'attraction touristique. « Chaque année, on vient ici pour la beauté des paysages, la fraîcheur du climat et l'hospitalité des habitants », explique Brahim, arrivé de Béjaïa, à 200 km à l'est d'Alger, avec sa femme et ses deux enfants. Le site est également le lieu d'estivage des bergers de la région qui transhumant l'été venu. Trois villages du massif central du Djurdjura – Zoubga, Ait Adella et Ait Atsou – se relaient pour organiser les trois éditions du pèlerinage qui ont lieu les trois premiers week-ends du mois d'août. Nourriture et bénédictions pour tous. Tout visiteur a en effet droit à un couscous garni de viande offert par le village, accompagné d'eau de source fraîche, mais aussi, s'il le souhaite, à des prières. Si la pitance est assurée par le village, il revient à l'« agraw », l'assemblée des sages et des imams réunie sous une tente, de distribuer à tous ceux qui le sollicitent ses bénédictions. S'il est de bon ton de faire une offrande en nature ou en argent, nul n'est tenu à ce geste que tous, cependant, accomplissent de bonne grâce, faisant du pèlerinage une source de revenus importante pour le village qui l'organise. Pour un

l'affichage, l'infirmerie, chaque détail est passé en revue et planifié. On commence également à recueillir les offrandes en huile, semoule, bêtes sacrificielles ou en argent liquide pour le grand repas du pèlerinage, qui est cuisiné et consommé sur le



site même. « Nous placardons des affiches annonçant l'événement à travers toute la Kabylie et même à Alger et dans les grandes villes du pays », poursuit Assirem. C'est l'occasion pour les villageois installés dans les grandes villes ou à l'étranger de revenir au pays, de renouer avec leurs traditions et leurs racines. On vient en général en famille ou en groupes. Les femmes se parent avec grand soin pour se faire belles, car c'est l'occasion idéale pour beau-

long de la piste jusqu'au retour, toute la logistique est assurée par les villageois eux-mêmes. Les organisateurs et les vigiles sont reconnaissables au gilet vert fluorescent qu'ils portent.



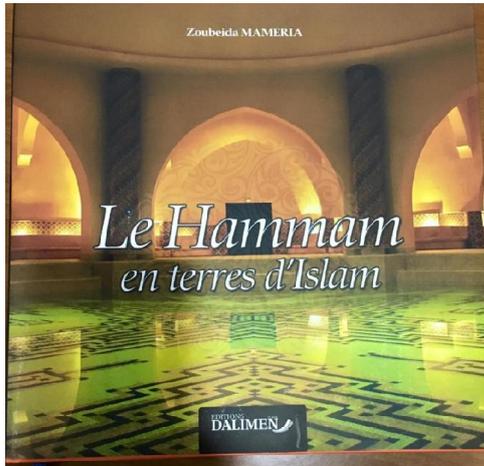
petit hameau comme Zoubga, offrir nourriture, sécurité et assistance à des milliers de visiteurs requiert une logistique. « Nous n'attendons rien de l'État. Nous nous prenons entièrement en charge », souligne Assirem, 21 ans. Un mois avant l'événement, le comité de village établit les listes des hommes valides chargés d'encadrer l'événement. Chaque brigade de bénévoles est encadrée par un responsable affecté à une tâche bien définie : le nettoyage des lieux, la cuisine, l'intendance, le service des repas, l'accueil et la sécurité des visiteurs, le transport, l'approvisionnement en eau,

coup de jeunes célibataires de repérer leur future moitié. Une fois l'ascension du pic accomplie, les familles s'installent à l'ombre protectrice d'un cèdre millénaire pour se reposer et déjeuner tranquillement en profitant des paysages bucoliques qui s'offrent à leur vue. « Nous tenons beaucoup à nos traditions, explique un membre du comité de village. Ce pèlerinage nous rassemble et nous permet de garder vivaces nos valeurs de solidarité et d'entraide. » Pour accueillir ces milliers de personnes à une telle altitude, pas un seul gendarme ni policier. Du stationnement dans les parkings improvisés le

Ils veillent à chaque instant au bon déroulement de l'événement. À 71 ans, Boukaouma Chabane, qui a été « amine » (chef du village) pendant cinq ans, est un peu la mémoire vivante de Zoubga. Il conseille aujourd'hui les jeunes qui ont repris le flambeau. « Aussi loin que l'on remonte dans le temps, rappelle-t-il, notre village a toujours été organisé ainsi. » Il est juste passé de « tajjmath », la structure traditionnelle de concertation, au comité de village dûment agréé par les autorités. Le dernier visiteur parti, la montagne retrouvera son calme et sa sérénité. Servis dans de grands saladiers en plastique ou en inox, les plats de couscous vont défiler de midi jusqu'à la fin de la journée. Sur la grande esplanade des fêtes communes, c'est l'heure des retrouvailles pour les amis et les familles. Dans le brouhaha des conversations et des chants des femmes sous les cèdres, les prières de l'« agraw » pour les malades, les défunts, les absents et les infortunés montent vers un ciel d'un bleu insolent. Tout en bas du piton rocheux, c'est une véritable foire qui s'est installée. Des vendeurs de souvenirs, de sandwiches, de poterie traditionnelle ou de brocante ont pris possession des lieux. Des bergers proposent de petites randonnées à cheval ou une pause photo sur l'animal contre quelques dinars. Dans quelques heures, le dernier visiteur parti, la montagne retrouvera son calme et sa sérénité. Et Azrou n'Thour sera rendu à ses aigles et à ses pasteurs.

[BIBLIOGRAPHIE]

Le hammam en terres d'islam
Zoubeida MAMERIA
Editions Dalimen , 2015

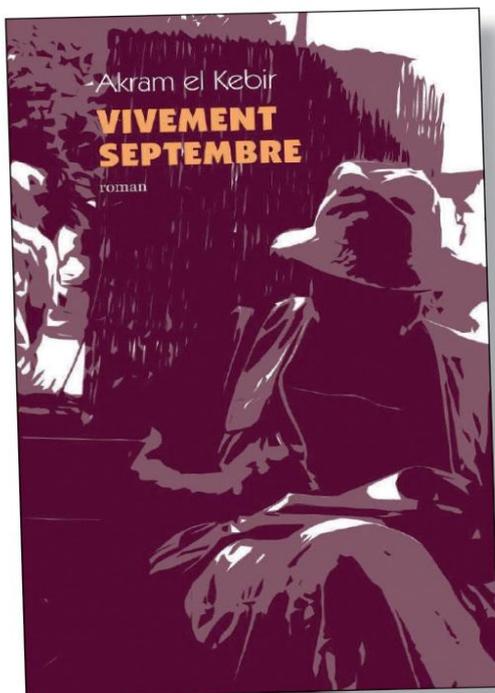


« Parmi toutes les traditions culturelles dans le monde musulman, il en est une qui mérite d'être mise en évidence, Nous désignons par là, le hammam, lieu et rituel de bain, entouré de mystère parce que jonction entre le concept spirituel et la conscience diffuse d'un bien être physique »

Vivement Septembre

Akram EL KEBIR

Editeur APIC 2016

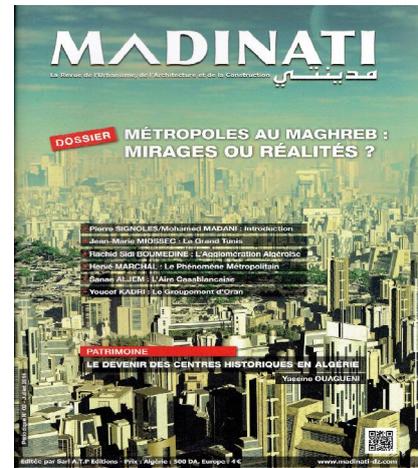


Wahid, correcteur pour un journal et autres écrivains, est un névrosé qui vitote péniblement dans l'Oran actuelle. Avec pour toute compagne «sa belle solitude» à laquelle il tient....

[REVUE]

MADINATI

Métropoles au maghreb : mirages ou réalités
N°2 Juillet 2016



Confluences Méditerranée

Partis et partisans dans le monde arabe
post-2011
N°98 Automnes 2016

CONFLUENCES
Méditerranée

Partis et partisans
dans le monde arabe
post-2011



98 - AUTOMNE 2016

iReMMO
Institut de Recherche Méditerranéenne
Mediterranean Research Centre

L'Harmattan

[FILM]

Le Puits ,2015

Réalisé par Lotfi BOUCHOUCHI

